

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 26/03/2026 - 3004 - 1994 B 00955 - 398 024 182 - A.S.C.

SARL A.S.C.

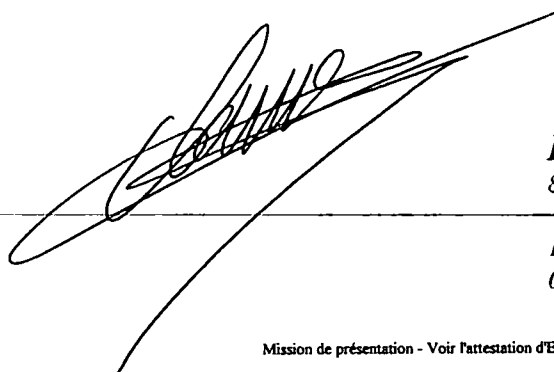
8 B rue Annonerie Vieille

13100 AIX EN PROVENCE

398 024 182

DOSSIER FISCAL

CERTIFIÉ CONFORMÉ

A large, stylized handwritten signature in black ink, slanted upwards from left to right, crossing over itself.

EXPANSI

8 CHEMIN DES FLORALIES

13090 AIX EN PROVENCE

04 42 93 73 81



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL A.S.C.		8 B rue Annonerie Vieille	
SIRET	3 9 8 0 2 4 1 8 2 0 0 0 1 4	13100 AIX EN PROVENCE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	SAUNA POUR HOMMES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit		
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		
			PV exonérées (art. 238 quinquies)		
Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	
Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)	Base d'imposition	Chiffre d'affaires
		Taux d'imposition
Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)	Base d'imposition	Taux d'imposition

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
EXPANSI CHEMIN DES FLORALIES 3090 AIX EN PROVENCE Tél: 04 42 93 73 81	
Identité du déclarant:	
Date: 05/03/2025	Lieu: AIX EN PROVENCE
Qualité et nom du signataire:	GERANT
Signature	MANNINA Daniel
Examen de conformité fiscale (ECF)	

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

IMPOT SUR LES SOCIETES

N°.2065 bis
2026

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G										
RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d				
Montant des distributions						e				
autres que celles visées en (a),						f				
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j				
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)				
H										
RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) • SARL, tous les associés ; • SCA, associés gérants ; • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
			Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.		Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.			
1			2	3	4	5	6	7	8	
MANNINA Daniel GERANT 19 av des Infimeries			500	2025	6 996					
és Beausoleil Bât E 13100 AIX EN PROVENCE										
I										
DIVERS										
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
J										
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
REMUNERATIONS										
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À						0 %	15 %	19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice										
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice										
MVLT réalisée au cours de l'exercice										
MVLT restant à reporter										
K										
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Désignation de l'entreprise										SARL A.S.C.										Néant ☐																																																											
Adresse de l'entreprise										8 B rue Annonerie Vieille										13100 AIX EN PROVENCE																																																											
Numéro SIRET *										39802418200014										Durée de l'exercice en nombre de mois * 12		Durée de l'exercice précédent * 12																																																									
																				Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le 31122024																																																									
ACTIF										Brut 1										Amortissements - Provisions 2										Net 3										Net 4																																							
Immobilisations incorporelles										Fonds commercial *										010										19 056										012										19 056										19 056																			
										Autres *										014																				016																																							
Immobilisations corporelles *																				028										58 418										030										58 260										158										767									
Immobilisations financières * (1)																				040																				042																																							
Total I (5)																				044										77 474										048										58 260										19 214										19 824									
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *																				050																				052																																							
Marchandises *																				060										8 464										062																				8 464										8 464									
Avances et acomptes versés sur commandes																				064																				066																																							
Créances (2)										Clients et comptes rattachés *										068																				070																																							
										Autres * (3)										072										929										074																				929										921									
Charges constatées d'avance *																				092																				094																																							
Valeurs mobilières de placement																				080																				082																																							
Disponibilités																				084										5 651										086																				5 651										4 799									
Total II																				096										15 044										098																				15 044										14 184									
Total général (I+II)																				110										92 517										112										58 260										34 257										34 007									
PASSIF																														Exercice N NET 1										Exercice N-1 NET 2																																							
Capital social ou individuel *																				120										7 622										7 622																																							
Ecart de réévaluation																				124																																																											
Réserve légale																				126										762										762																																							
Réserves réglementées *																				130																																																											
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)										131																				132										15 974										15 467																													
Report à nouveau																				134																																																											
Résultat de l'exercice																				136										1 109										507																																							
Subventions d'investissement																				137																																																											
Provisions réglementées																				140																																																											
Total I																				142										25 468										24 359																																							
Provisions pour risques et charges																				154																																																											
Emprunts et dettes assimilées																				156																																																											
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours																				164																																																											
Fournisseurs et comptes rattachés																				166																				734																																							
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)										169										802										172										4 899										4 734																													
Comptes courants d'associés																				173										3 890										4 180																																							
Autres dettes																				175																																																											
Produits constatés d'avance																				174																																																											
Total III																				176										8 790										9 648																																							
Total général (I + II + III)																				180										34 257										34 007																																							
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an										193																				(4) Dont dettes à plus d'un an										195																																							
(2) Dont créances à plus d'un an										197																				(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *										182																																							
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs										199																				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *										184																																							

Désignation de l'entreprise **SARL A.S.C.**

A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le 31/12/2020					Exercice N-1 clos le 31/12/2019				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				dont export et livraisons intracommunautaires		209			210	2 168		2 151						
	Production vendue	biens					215			214									
		services *						217			218	54 321		52 722					
	Production stockée *				(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222									
	Production immobilisée *									224									
	Subventions d'exploitation reçues									226									
	Autres produits									230	3		3						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232	56 492		54 876						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234	1 196		671						
	Variation de stock (marchandises) *									236									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238									
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240									
	Autres charges externes * :				(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242	25 203		25 125						
	Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	907		244	2 187		2 039						
	Rémunérations du personnel *									250	20 199		19 972						
	Cotisations sociales				(dont cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant)		380			252	5 989		5 811						
	Dotations aux amortissements *				(dont amortissement du fonds de commerce)		255			254	610		751						
	Dotations aux dépréciations									256									
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259				262									
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260													
	Total des charges d'exploitation (II)									264	55 383		54 368						
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	1 109		507					
	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)					280								
Produits exceptionnels				(IV)					290										
Charges financières				(V)					294										
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347				300									
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348													
Impôts sur les bénéfices *				(VII)					306										
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310	1 109		507						
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312	1 109		314						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318									
	Provisions non déductibles *									322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324									
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés				247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999									
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997						
	Déductions	Entreprise nouvelles (44, section)				986			Zone franche urbaine (44, section A)	987			Zone de revitalisation rurale (44, section C)	138					
(FRR) France Ruralité Révitalisation (art. 44 quinquies A)				181			Jeune entreprise innovante (44, section A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies C)								
Déficit ZFA NG (44, section D)				345			Investissements et souscriptions outre-mer	344			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44, section E)	992							
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	1 109		354				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)									356									
	Déficits antérieurs reportables : *51.....58.3 dont imputés sur le résultat :												360	1 109					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	0		372				

Néant ☐ *

EXPANSION

④

RÉLEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL A. S. C.

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés		983	1 109
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	51 583	Déficits reportables	984	50 474
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits de l'exercice	860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	50 474

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Montant de la TVA collectée		374	11 298
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	2 499
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS			
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Revenu brut social (si le montant est négatif)		692	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	

5

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.C.				Néant ☒			
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376			
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
TOTAL 1				106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial				113			
Variation positive des stocks				111			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence				024			
Date de cessation				186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET 3 9 8 0 2 4 1 8 2 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.S.C.

ADRESSE (voie) 8 B rue Annonerie Vieille

CODE POSTAL 13100

VILLE AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom de famille MANNINA Prénom(s) Daniel
Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 500
Naissance : Date 080663 N° Département 75 Commune PARIS Pays
Adresse : N° 19 Voie av des Infirmeries
Code postal 13100 Commune AIX EN PROVENCE Pays France

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.